VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix

DANS LES

Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Nos 344, 546, 548 Rue Baronne,

—ET—

No 841 Rue Lafayette.

Bâtisse à deux étages en briques.

Occupée au rez-de-chaussée par le "Oriental Café" et une forge, et le premier étage distribué pour résidence. Vendue sujet au bail de trois ans, du 1er janvier 1902 jusqu'au 31 décembre 1904, à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

No 1122 Rue Quartier,

Cottage à un étage avec mansarde, loué $12 par mois, payable mensuellement.

Nos 1614 et 1616 Rue Hôpital,

Une résidence à un étage, louée $16 par mois, payable mensuellement.

Nos 1858 et 1860 Rue Bourgogne,

Maison à deux corps de logis avec mansarde, louée $20 par mois, payable mensuellement.

Léon Cases vs la Veuve et les Héritiers de J. F. Cases.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.—No 66,942.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 9 avril 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 26 février 1902, et signé en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites savoir :

1° Une certaine portion de terre, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No cent dix, borné par les rues Hôpital [anciennement Chemin du Bayou], Quartier, St Claude et Remparts, mesurant quarante [40] pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente huit [38] pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à un étage avec mansarde désignée par le No 1122 rue Quartier, ayant au rez-de-chaussée 2 chambres, galerie et chambre dans la mansarde; aussi une bâtisse à un étage faisant face à la rue Quartier ayant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Louée $12 par mois payable mensuellement. Acquise de J. B. Esnard par acte devant Oscar Drouet, ancien notaire, en date du 16 juillet 1887, enregistrée dans le Bureau des Transferts, livre 127, folio 571.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet Numéro cent quatre vingt dix neuf (199) borné par les rues Hôpital, [anciennement Chemin du Bayou], Ursulines, Claiborne et Robertson, mesurant trente trois (33) pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur environ de cent trente huit pieds, neuf pouces (138' 9") sur le côté vers la rue Claiborne, et cent quarante six pieds quatre pouces (146' 4") sur le côté vers la rue Robertson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage, ayant six chambres, une bâtisse à un étage dans le fond ayant cinq chambres, lieux d'aisances, citernes, etc., connu par les Nos municipaux 1614 et 1616 rue Hôpital.

Acquis le 9 janvier 1875, à une vente faite par le shérif civil conformément à un décret de la 6e Cour de District dans le procès de H. Cases vs B. Pavageau, Numéro 6,777, d'après le titre du shérif, en date du 17 décembre 1873, enregistré dans le livre de transferts No 106, folio 224, loué d'un côté $9 et de l'autre côté $7 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No Deux cent soixante quatre [264], borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Kerlerec et Bourbon, désigné par la lettre L sur un plan de J. A. D'Hemécourt, voyer, en date du 4 juin 1874, annexé à un acte de Oscar Drouet, ancien notaire, en date du 14 juillet 1874, faisant partie du lot original No Cent quarante [140] sur un plan du Faubourg Marigny, d'après lequel plan premièrement mentionné ledit lot commence à une distance de vingt sept pieds, onze pouces et quatre lignes [27' 11" 4'"] du coin de la rue Bourbon et mesure trente cinq pieds, onze pouces et sept lignes (35' 11" 7'") de face à la rue Bourgogne, sur soixante quatorze pieds onze pouces [74' 11"] de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Numéros 1858-1860 rue Bourgogne. Louée chaque côté $10 par mois, payable mensuellement.

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde, à un étage couverte en ardoises, ayant au rez de chaussée, quatre chambres, galerie, dépense, et dans la maison chambres; aussi une bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, hydrant, lieux d'aisances etc.

Acquis de E. E. Bragg par acte pardevant M. V. Dejan, notaire, en date du 27 février 1894, enregistré dans le livre des transferts No 153, folio 208.

4° Deux lots de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No deux cent trente deux [232], bornés par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, désignés sur un croquis annexé à un acte de vente à O. Czarnoski, par les numéros vingt et vingt et un et mesurant d'après le dit croquis comme suit: le lot numéro vingt, dix sept pieds huit pouces et quatre lignes [17' 8" 4'"] de face à la rue Baronne soixante quatre pieds deux pouces et deux lignes [64' 2" 2'"] de profondeur sur la ligne du lot numéro dix neuf, soixante quatre pieds (64) de profondeur sur le côté du numéro vingt et un [21], et douze pieds huit pouces [12' 8"] de large dans le fond; et le lot numéro vingt et un mesure vingt cinq pieds huit pouces [25' 8"] de face à la rue Baronne, sur une profondeur et façade de soixante quatre 64 pieds à la rue Lafayette, dont il forme l'encoignure, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les numéros 841 rue Lafayette, et 544, 546, 548 rue Baronne: acquis de la succession de veuve J. J. Abat, par acte de vente pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 30 mars 1872, enregistré dans le livre des Transferts No 102, folio 225.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à deux étages formant l'encoignure Lafayette et Baronne, le rez de chaussée occupé par le "Oriental Café" ...... et une forge, ...

l'étage supérieur est distribué comme résidence, et contient chambres; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Lafayette, ayant trois chambres à chaque étage, citerne, lieux d'aisance, etc., vendue sujet au bail de trois ans du 1er janvier 1902, expirant le 31 décembre 1904 à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un ou à un et deux ans de crédit au gré des acquéreurs, en billets portant 6 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs devront assurer les propriétés pour le montant du crédit et transférer les polices aux porteurs des billets. Les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des dits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu sur les actes de vente et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, N. P. aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 9

Succession de Eva Washington Whaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,182—Division D—Attendu que John Baptiste a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eva Washington Whaley décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL Greffier. J. C. Henriques, avocat.

15 mars—15 19 24

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives.

—ET—

Avantageusement situées

DANS LE

PREMIER DISTRICT.

Nos 319-321 RUE DU BASSIN, (maintenant Saratoga), entre les rues Gravier et Perdido, maison à un étage avec mansarde, à deux locations, couverte en ardoises.

Nos 1732 AVENUE CLEVELAND, encoignure Derbigny, joli cottage élevé, à un étage, couverte en ardoises, loué $10 par mois, et

Nos 208-210 RUE DERBIGNY, une maison à deux locations, à un étage, couverte en ardoises louée $6.00 par mois de chaque côté.

Nos 1800-1802 AVENUE CLEVELAND, encoignure de la rue Derbigny, résidence à deux locations à un étage, couverte en ardoises louée $19.00 par mois, et

Nos 211-213 RUE DERBIGNY, résidence à deux locations, couverte en ardoises, louée en totalité $14.00 par mois.

Succession de Henry Nisier.

No 66,932 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—

MERCREDI, le 9 Avril 1902

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 février 1902 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet No. 304 borné par les rues Saratoga (autrefois Basin) Franklin [autrefois St. Peter] Gravier, et Perdido, lequel lot est désigné par le No. 4 sur un plan de Castaing, architecte, daté le 31 janvier 1853 déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire comme plan No. 20 et mesurant d'après le dit plan 33 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Saratoga, 126 pieds, 6 pouces, 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Perdido, 50 pieds de profondeur sur la première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, contigu à une allée commune audit lot et au lot contigu No 3, delà s'élargissant 1 pied 7 pouces sur une ligne courant à angle droit vers la rue Gravier, de là 76 pieds 6 pouces 5 lignes sur une deuxième profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, le divisant du lot 3 et 35 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond avec l'usage d'une allée sur le côté vers la rue Gravier mesurant 3 pieds 2 pouces de face à la rue Saratoga sur 50 pieds de profondeur commune au dit lot No 4 et au lot contigu No 3, étant la même propriété acquise par Henry Nisier ou Lister de A. Carratero, par acte de P. C. Cuvellier ancien notaire, daté le 20 février 1868 enregistré dans le livre du bureau des transfert 93, p. 605.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, connue comme les Nos municipaux 319-321 rue Saratoga, ayant 4 chambres, 2 cabinets au rez de-chaussée, deux chambres dans la mansarde, hydrant, citerne, latrines, etc., une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres.

2° Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 434 borné par l'avenue Cleveland [autrefois Gasquet], les rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 7 pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny, d'après un devis de Louis H. Pilié, daté le 9 octobre 1869, annexé à un acte de Jno. L. Lareache, ancien notaire, daté le 13 décembre 1869, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent désignées par les Nos 1732 avenue Cleveland et 208 et 210 rue S. Derbigny, étant la même propriété acquise par Henry Nisier de B. Benneau, par acte de C. V. Foulon, ancien notaire, le 17 mars 1880, enregistré dans le livre du Bureau des transferts 113, p. 91.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé à un étage, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et un cabinet, citerne et latrines, connu par le No municipal 1732 avenue Cleveland; loué $10.00 par mois; aussi une résidence double à un étage couverte en ardoises, connue par les Nos municipaux 208 et 210 rue Derbigny, ayant 3 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc., louée $6 00 chaque côté.

3° Trois portions de terre, situées dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 437, bornées par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), les rues Palmyre, Roman et Derbigny, désignées comme suit:

1° Le lot No 1 mesurant 27 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 56 pieds de profondeur et façade sur la rue Derbigny, d'après un plan de Tourné et Deliale, daté le 6 mai 1858 et déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 12 de son livre de plans No 6.

2° Le lot No. 2 contigu au ci dessus et mesurant sur le même plan, 53 pieds, 10 pouces 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur 20 pieds de profondeur.

3° Une langue de terre contigu au ci-dessus mesurant 10 pouces de face à la rue Derbigny sur 27 pieds de profondeur désigné par la lettre A. sur un devis de L. H. Pilié Voyer, daté le 29 Octobre 1880 annexé à un acte de Chas. T. Soniat, notaire daté le 2 juin 1884 ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 1800 et 1802 avenue Cleveland et 211 et 213 rue Derbigny; étant la même propriété acquise par Henry Nisier de Henry Muzeau par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 18 juin 1891 enregistré dans le livre des Bureau des transferts 139 p 96.

Les améliorations comprenant une résidence double couverte en ardoises connue par les Nos municipaux 1800 1802 avenue Cleveland avec deux chambres et galerie de chaque côté une cuisine à deux étages avec deux chambres en haut et deux en bas, citerne, latrine etc; louée un côté pour dix dollars par mois et de l'autre côté pour neuf dollars par mois, aussi une résidence double couvert en ardoise, connue par les Nos municipaux comme 211 et 213 rue Derbigny ayant quelques cinq chambres, latrine, citerne, etc., louée pour quatorze dollars par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par des billets des acquéreurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur; l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de cinq pour cent honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de procès pour enforcer le paiement desdits billets. l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs desdits billets et d'avoir le droit aux loyers desdites propriétés seulement du jour du paiement du prix et du passage de l'acte de vente et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis et déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Chs T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 2 9

Succession de Mme Elise Freitag, veuve de Asmus Jensen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,213—Division B. Attendu que Mme Elise Freitag veuve de Jacob Herrmann a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu Mme Elise Freitag, veuve de Asmus Jensen décédée testat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. P. Rosser Jr, avocat.

20 mars—20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Premier District et dans la Paroisse St-Bernard,

Sur l'avenue Aycock, en face de la "CRESCENT CITY LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY."

Maison élégante à deux corps de logis à un étage couverte en ardoises, Nos 1910 et 1912 Avenue Cleveland, entre les rues Roman et Prieur.

Jolie maison à un étage, couverte en ardoises.

Succession de Antoine Danfous.

No 65,905—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 16 avril 1902, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902, et signé en Cour en pleine séance le 11 mars 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et aussi en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour, signé le 12 mars 1902, homologant les délibérations d'une assemblée de famille convoquée le 12 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No quatre cent soixante sept (467) étant le No quatre (4), borné par l'avenue Cleveland (anciennement les rue Gasquet ou Jackson) et les rues Prieur, Palmyre et Roman; ledit lot était anciennement désigné comme le lot No neuf (9) de l'ilet No vingt sept [27] d'après un plan de Jos Pilié, voyer, le 1er mai 1840, déposé dans le bureau de D. C. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot est contigu au lot No dix (10] sur ledit plan, et mesure vingt-sept [27] pieds de face à l'avenue Cleveland [anciennement la rue Gasquet ou Jackson] sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes [109' 10" 3'"] mesure américaine. Acquis par le défunt Antoine Danfous par achat pendant la communauté du bien d'acquet qui existe entre lui et son épouse survivante, Madame Veuve Antoine Danfous, de Francis Lacey, le 19 juin 1895, par acte pardevant H. P. Labatut, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts No 158, folio 489.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises ayant six chambres, une maison à un étage, couverte en ardoises, dans le fond, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1910 et 1912 avenue Cleveland.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Paroisse St Bernard, dans cet Etat, à peu près à trois milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre H, et forme partie d'une certaine partion de terre désignée par les lettres C. D., borné par l'avenue Aycock, la propriété de Lebeaud et les rues Levée ou Peters et Bienvenu; ledit lot de terre commence à une distance de deux cent quarante trois pieds neuf pouces (243' 9") du coin de l'avenue Aycock et de la rue Bienvenu et mesure soixante [60] pieds de face à l'avenue Aycock sur une profondeur de cent trente cinq pieds sept pouces (135' 7") entre lignes parallèles et égales. Le tout d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, daté le 30 juin 1874, annexé à un acte pardevant G. Legardeur, Sr., notaire à la Nouvelle-Orléans, le 3 juillet 1874. Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de B. Beaubey, par acte pardevant J. R. Ducros, ancien notaire, à la paroisse St Bernard, le 29 mai 1882.

Les améliorations comprennent une jolie maison double à un étage couverte en ardoises, ayant galerie devant, 6 chambres, 3 chambres de chaque côté, une cuisine en briques dans le fond ayant deux chambres, une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., grand hangar dans le fond, et une grande allée d'environ 15 pieds de largeur de chaque côté de la maison.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés; les billets devront porter 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles et coutumières; le transfert des polices d'assurance, etc. L'acquéreur devra payer les taxes de l'année courante 1902, en sus du prix de l'adjudication, et déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, dix pour cent de son enchère, pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant G. M. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 mars—16 23 30—av 6 13 16

Jas. A. Brennan et Fille.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE MAISON.

Meubles de Salon et Chambre à Coucher,

De Cuisine et Salle à Manger

et un lot de meubles divers, d'après inventaire.

Succession de Annie Ward.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 66,931—Division B.

IL sera vendu à l'enchère publique, LUNDI, le 24 mars 1902, à 11 heures A. M., à la résidence 1529, rue Prytania, près Terpsichore, par Jas A Brennan, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, daté et signé le 10 mars 1902, dans l'affaire ci dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

14 mars—14 16 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Le joli cottage simple avec vestibule

2357 RUE ANNONCIATION,

Près de la rue Première.

Alice McGinnis femme de Nicholas Giurvich vs Jno. A. McGinnis et als—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 65 519.

En vertu de et conformément à un jugement donné le 24 février 1902 et signé le 28 février 1902 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E. il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jos. A. Brennan, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci après décrite dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Laurel, Soraparu et Première et mesurant le tout plus ou moins trente quatre [34] pieds sept [7] pouces de face sur la rue Annonciation par cent vingt [120] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot original désigné par le No 225 sur un plan déposé en l'étude d'Edward G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville sur le No 57 dans son livre de plans No un et mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Annonciation sur cent vingt (120) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et d'un morceau ou langue de terre mesurant quatre (4) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes plus ou moins de profondeur d'une plus grande portion de terre et lesquels dits deux lots ou portions de terre ci dessus décrits formaient un morceau de propriété. Aussi une autre portion de terre dans le même district et ilet commençant à une distance de 125 pieds de la rue Annonciation et mesurant vingt six [26] pieds de largeur sur la ligne plus près de et parallèles avec ladite rue, vingt trois [23] pieds deux [2] pouces de largeur sur l'extrême ligne du fond par trente quatre [34] pieds huit [8] pouces et six (6) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Philippe et trente cinq [35] pieds un [1] pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Première le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, 2357 rue Annonciation, contenant neuf chambres, vestibule, deux citernes, cour briquetée, entrée de côté retiré de la banquette et loué par mois au prix nominal de vingt piastres.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de la vente et devant payer les taxes de 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, Jno P. Sullivan, avocats.

1er mars—1 2 9 16 23 30—avril 1

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2804 & 2806 rue Dumaine, entre White et Dupré.

Succession de Clothilde Tessier, veuve de Jean P. Abadie.

No 66,637—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 26 février 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, White et Dupré, sur un plan de S. G. De l'Isle, voyer, daté le 1er décembre 1892, attaché à un acte passé pardevant Edgar Grima notaire en cette ville, le 20 février 1893, lequel lot commence à une distance de 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Dumaine et White et mesure 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Dumaine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres, citerne, hangar, etc., des deux côtés et désigné par les Nos 2804 et 2806 rue Dumaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété; les taxes de 1902 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant contenir les clauses de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert d'assurances, etc; et devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

1 mars—1 2 9 16 23 30—av 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

La clientèle, les marchandises en magasin, le contenu, les accessoires, les installations de la manufacture de candi et de confiserie depuis longtemps établi. C. H. Miller, 433, 435, 437, 439 et 441 rue South Peters, en block. Aussi, mulet cheval, wagons, voiture et harnais et meubles de maison et effets

SUCCESSION DE CHRISTOPHER H. MILLER.

No 67,059—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MERCREDI, 26 mars 1902, à 10 heures a. m. sur les lieux 435 rue South Peters, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, signé le 13 mars 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° La clientèle, les marchandises en magasin, machines, etc., contenus sur les lieux, 433, 435, 437, 439 et 441 rue South Peters.

2° Le mulet, le cheval, le wagon, la voiture et les harnais.

3° Les meubles de maison et effets mobilier maintenant contenus sur les lieux No 3451 rue Chestnut. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Buck, Walsh & Buck, avocats.

14 mars—14 16 23 à date

Harry H. Hodgson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Lots pour Bâtir.

Sur les rues

Canal et Iberville (autrefois Douane.)

JOLI COTTAGE SIMPLE, 4226 DOUANE.

Succession de Robt. L. Patterson.

Jeudi, le 27 mars.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI, le 27 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, Dossier No 60,749 dans l'affaire de la succession de Robert L. Patterson, il sera vendu à l'enchère publique:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Hennessey, Iberville (anciennement Douane) et Salomon, désigné par les Nos 2, 3 et 4, lesquels sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 3 mesurant 30 pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de 156 pieds, 8 pouces entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 32 pieds de face sur la rue Iberville par une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces, les améliorations consistent en un cottage simple en bois contenant trois ou quatre chambres et connu comme le No 4226 rue Iberville.

Le lot No 4 est contigu au lot No 2 de son côté vers la rue Salomon et mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces. Les mesures sont toutes conformément à un arpentage fait par Geo. De Armas, député voyer de ville, daté le 13 février 1902.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance devant être payé en deux paiements égaux, payables respectivement dans un et deux ans de la date de vente, représenté par les billets des acquéreurs; la portion non payé du prix d'achat devant être garantie par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de l'année 1902, la portion non payée devant porter intérêt à 8 pour cen.; les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant R. L. Tullis. Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche, Léon L. Labatt, avocats.

23 fev—23—mars 2 9 16 23 27

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE,

MERCREDI, 26 MARS 1902, A MIDI.

1215 RUE GIROD,

Entre les rues Saratoga (Bassin) et Franklin.

Joseph Valenti vs Annie Carusso et als.

No 66,315—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MERCREDI le 26 mars 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido près Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 7 janvier 1902, et signé le 14 février 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, St Pierre, Hevia et St John, désigné par le No seize [16] mesurant, en mesure anglaise, vingt huit [28] pieds, sept [7"] pouces, six [6'"] lignes de face à la rue Girod sur une profondeur entre lignes presque parallèles de cent dix [110] pieds et vingt huit [28] pieds sept [7"] pouces, trois [3'"] lignes en largeur dans le fond, d'après le plan dressé par Louis H. Pilié, voyer daté le 9me jour de janvier 1845, déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages contenant vestibule, galerie et quelques huit chambres. Dans la cour sont des hangars, etc., allée pour wagon sur le côté et hydrant

Termes et conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. Garland Dupré, notaire aux frais de l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

J. C. Henriques, avocat

23 fév—23—mars 2 9 16 23 24 25 26

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables de Commerce et Résidences, et Lots de Terre.

3001 et 3003 Chippewa, coin de la rue Septième, occupé comme Grocerie, Buvette et Résidence

COTTAGE DOUBLE,

714 et 716 Neuvième, entre les rues Chippewa et Annonciation

TROIS COTTAGES DOUBLES,

Nos 601, 603, 605, 609, 611 et 613 Harmony, coin de la rue St-Thomas.

et

DEUX LOTS DE TERRE,

St-Thomas, coin de la rue Pleasant.

Succession de Jacob Walter Stringer.

No 65,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 25 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 février 1902, de l'Hon. Geo H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chippewa et Annonciation (autrefois Jersey), le dit lot ou portion de terre est désigné par le No 1 sur un devis fait par A. Telédano, ingénieur civil, et mesurant 31 pieds 4 1/4 pouces de face à la rue Chippewa, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de 95 pieds, et formant l'encoignure des rues Chippewa et Septième, et ledit lot ou portion de terre est la plus grande partie du lot No 1 sur un plan dressé par W. T. Thompson, le 3me jour de mai 1841, et déposé en l'étude de D. L. McCay, alors un notaire en cette ville. Les améliorations sont désignées par les Nos 3001 et 3003 rue Chippewa et comprenant une bâtisse en bois occupée comme une épicerie, buvette et résidence.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Annonciation, [autrefois Jersey], Chippewa et Harmony, désigné par le No 1 sur un devis ou certificat d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député-voyer de ville, sous la date du 2 juin 1892 et annexé à un acte de vente passé pardevant J. J. Ward, notaire, le 13me jour de juillet A. D. 1892, d'après lequel dit devis ladite portion de terre mesurant en mesure américaine 48 pieds de face à la rue Neuvième, 43 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces 6 lignes plus ou moins sur la ligne de côté la séparant du lot No 2 sur ledit devis et 92 pieds 8 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue Chippewa. La bâtisse est désignée par les Nos 714 et 716 rue Neuvième et comprenant un cottage double en bois.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet No 54, borné par les rues Harmony, Chippewa, Fulton et Neuvième, sur un plan de H. Moelhausen, daté le 14 mars 1844, annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, le 20 mars 1844. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Harmony et Fulton et mesurant 28 pieds 8 pouces de face à la rue Fulton sur 110 pieds 9 1/3 pouces de profondeur et façade à la rue Harmony, et 110 pieds 4 2/3 pouces sur le côté du lot No 2, et 25 pieds de largeur dans le fond, et le lot No 2 a 30 pieds de face à la rue Fulton, 110 pieds 4 2/3 pouces de profondeur sur le côté du lot No 1, et 110 pieds sur l'autre côté, sur 25 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent trois cottages doubles désignés par les Nos 601, 603, 605, 609, 611 et 613 rue Harmony.

4° Deux lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, (autrefois Fulton), Pleasant, Toledano et Chippewa, désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan déposé en l'étude de S. Guinault, autrefois un encanteur en cette ville, un devis réduit duquel est annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, ancien notaire en cette ville, d'après ledit plan lesdits lots mesurent en M A comme suit, à savoir: le lot No 1, 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 83 pieds 2 pouces sur la ligne vers la rue Pleasant, 78 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée vers la rue Toledano et 30 pieds 4 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, et le lot No 2 formant le coin des rues St-Thomas et Pleasant mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Thomas, 88 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue Pleasant, 83 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1 et 30 pieds 4 pouces, 4 lignes en largeur dans le fond.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer en addition au montant de leurs enchères les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1902, et les timbres de guerre du revenu intérieur des Etats Unis: 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. D. Taylor, notaire.

22 fév—22 23—mars 2 9 16 23 à date

Stroudback & Stern

—o—

VENTE EN PARTAGE.

Splendide ilet de terre dans le Troisième District. Dans l'ilet borné par l'avenue Caffin et les rues Flood, Urquhart et Villeré.

Mme Josephine Wagner vs Clemence Lafontaine et als, No. 66409 Division D. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 3 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 25 février 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 552 et borné par l'avenue Caffin et les rues Flood, Urquhart et Villeré (anciennement Girod) composé de 22 lots numérotés de 1 à 22 inclusivement, d'après le plan fait par J. A. D'Hémécourt, daté le 4 avril 1870, déposé parmi les archives de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan No 30 du livre de plan No 7.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un crédit d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes de 1902 et devant faire un dépot comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, Notaire, incluant les timbres du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 9 16 23 30—avril 3,

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George C. Bohne—No 65,046—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District, issu le 11 mars 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, J. L. Onorato encanteur, est autorisé de vendre à l'encan aux plus hauts enchérisseurs pour du comptant, JEUDI, le 27 mars 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, les trente actions du stock capital dans la Smith Brothers Company, Limited, représentés par deux certificats aux noms de Georgina Bohne et Ernest Lee Bohne, enfants mineurs de George C. Bohne, chacun pour quinze actions respectivement—

Une action dans le stock de la Eureka Homestead Society aux noms de Georgina et Ernest Lee Bohne, enfants mineurs de George C. Bohne, représenté par deux certificats en leurs noms, d'une moitié d'une action chacun, respectivement; une action du stock du Young Men Gymnastic Club de cette ville au nom de George C Bohne, le tout desdits stock devant être vendu sujet à l'usufruit de Mme Sarah H. Bohne, veuve en communauté.

16 mars—16 23 27

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS COTTAGES

du Deuxième District,

—ET—

Splendides emplacements pour bâtir.

Faisant face et près du vieux Parc de Ville.

Le tout aux plus hauts enchérisseurs.

Pour effectuer un partage.

B. A. Antony et als vs Rosa Merola et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 66,619.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 20 février 1902, ledit jugement signé en cour ouverte le 26 février 1902, Joseph L. Onorato, Encanteur, est autorisé par l'Hon. Cour Civile de District et ordonné de vendre à l'enchère publique, aux derniers et plus hauts enchérisseurs en procédures de partages, la propriété en ceci après décrite. La vente sera faite à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, MARDI, le 1er avril 1902, à midi, et embrassera la liste ci-après de propriété foncière—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 303 borné par les rues Iberville (autrefois Douane) Canal, Tonti et Miro lequel lot formant l'encoignure des rues Iberville et Miro et mesurant trente six pieds, huit pouces de face à la rue Iberville sur quatre vingt quatre pieds, six pouces de profondeur et façade sur la rue Miro. Le dit lot est désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers, voyer, ledit devis daté le 30 juillet 1901, les bâtisses et améliorations sont connues par les numéros 2300 et 2302 rue Iberville.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, contigu à la propriété ci-dessus décrite, commençant à une distance de 36' 8" de l'encoignure des rues Iberville et Miro et mesurant trente six pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Iberville sur quatre vingt quatre pieds six pouces de profondeur, ledit lot est désigné par la lettre B, sur un devis de D. E. Seghers, voyer, ledit devis daté le 30 juillet 1901, les bâtisses et améliorations sont connues par les numéros 2304, 2306 rue Iberville.

3° Huit lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 567, bornés par les rues Hennessy (autrefois Napoléon), Solomon Dumaine et Ste Anne, lesquels lots sont désignés par les Nos 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l'ilet No 2 sur un plan de J. N. Depouilly, déposé en l'étude de Jos Cuvillier, ancien notaire, la copie duquel est annexé à un acte de Théo. Cotonio, notaire, daté le 17 mars 1894, lesdits lots mesurant comme suit: Le lot No 7 mesurant 61' 8" de face à la rue Hennessy sur 150 pieds de profondeur, les lots Nos 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun 50' de face à la rue Dumaine sur 122 pieds de profondeur, le lot No 8 formant l'encoignure des rues Hennessy et Dumaine et le lot No 13 formant l'encoignure des rues Dumaine et Solomon. Le lot No 14 mesurant 61' 8" de face à la rue Solomon sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 8 lequel formant l'encoignure des rues Dumaine et Hennessy sera vendu ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprenant un cottage double connu comme 4238-4240 rue Dumaine.

4° Quatre lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 571, bornés par les rues Ste Anne, Dumaine, N. Hennessy, (autrefois Napoléon) et Alexander, lesquels lots sont désignés par les Nos 10, 11, 12 et 13, sur un devis de Geo. H. Grandjean, daté le 28 février 1898, mesurant comme suit: les lots Nos 10, 11 et 12 mesurant chacun 52' 4" 6'" de face à la rue Ste Anne sur 133' 8" de profondeur et le lot 13 formant l'encoignure des rues Ste Anne et N. Hennessy, et mesurant 52' 4" 7'" de face à la rue Ste Anne sur 133' 8" de profondeur et façade à la rue N. Hennessy. Ce lot 13 sera vendu ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les améliorations comprenant un cottage simple connu comme 4301 rue Ste Anne.

5° Sept lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 570, borné par le Chemin de la Métairie, les rues Dumaine, Alexander, et N. Hennessy [autrefois Napoléon], lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sur un plan d'Allou d'Hémécourt, annexé à un acte de Jos. Cuvillier, ancien notaire, daté le 17 janvier 1844 et mesurant comme suit: Le lot No 6 mesurant 23' 4" 4'" de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1'" de face à la rue Dumaine, 140' 10" 5'" de profondeur sur le côté vers la rue Alexander et 158' 4" 4'" de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 7 mesurant 33' 4" 5'" de face au chemin de la Métairie, 28' 4" 2'" de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11, 94' 4" 4'" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 6, et 111' 10" 2'" de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 8. Le lot No 8 mesurant 33' 4" 5'" de face au chemin de la Métairie, 28' 4" 1'" de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot 11, 111' 10" 2'" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 7 et 129' 4" de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 9. Le lot No 9 mesurant 33' 4" 5'" de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1'" de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11, 129' 4" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 8 et 146' 9" 1'" sur l'autre ligne de côté. Le lot No 10 formant l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue N. Hennessy et mesurant 33' 4" 5'" de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1'" de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11, 146' 9" 1'" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 9 et 164' 3" 4 de profondeur et façade sur la rue N. Hennessy. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 35' de face à la rue N. Hennessy sur 113' 4" 5'" de profondeur; le lot No 12 formant l'encoignure des rues N. Hennessy et Dumaine.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux en billets à la convenance des vendeurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, les acquéreurs devant faire assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1902, assumer le coût des timbres du Revenu Intérieur et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente doivent être passés pardevant François D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les plans à la Bourse

J. L. ONORATO, Propriétés Foncières. 303 rue Baronne.

Chas F. Claiborne, avocat.

F. D. Charbonnet, notaire.

1 mars—1 2 9 16 23 30—avril 1

E. Jonas et Compagnie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale dans le Deuxième District, Nos 136 et 138 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane.

Dans l'affaire de la mineure, Sophie Sugg—No 39,531.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 11 mars 1902, je vendrai à la Bourse No 808 rue Union, SAMEDI, le 19me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite—

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue de Chartres, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Chartres sur 65 pieds 3 pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc. qui s'y trouvent comprenant une bâtisse en briques à quatre étages connus comme les Nos 136 et 138 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à l'option de l'acquéreur en un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt, garanti par hypothèque, avec toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1902 et payer pour l'acte de vente pardevant John B. Fisher, Esq., notaire; 10 0/0 comptant doit être déposé au moment de la vente.

EDWARD JONAS, Encanteur.

16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux étages.

No 2220 rue Decatur, à l'encan à Bourse, 311 rue Baronne.

MARDI LE 8 AVRIL 1902, A MIDI.

Charles W. Ziegler, exécuteur et als vs Mme Virginia A. Schmidt et als.

No 66 125 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 décembre 1901, et signé en Cour ouverte le 19 décembre 1901, Joseph L. Onorato, Encanteur est ordonné et autorisé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans de vendre à l'enchère publique pour effectuer un partage dans l'affaire ci-ceci intitulée la propriété ci-après décrite.

La vente aura lieu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 8 avril 1902 à midi, à laquelle heure et endroit la propriété ci-après sera vendu.

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situés dans le troisième district de cette ville et désigné par le numéro deux dans l'ilet borné par les rues Levée, Victoire, Marigny et Champs Elysées, sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, daté le 29 février 1852, et déposé en l'étude de Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant dix-neuf pieds trois pouces de face à la rue Victoire sur cent trente quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles étant la même propriété acquise par John Thiel par achat de Christian Jakob par acte pardevant Abel Dreyfous, notaire en cette ville, le 31 mars 1864. Acquise par Wm B Schmidt et Francis M. Ziegler, associés sous la raison sociale de Schmidt & Ziegler, à la vente du shérif daté le 24 octobre 1878, dans le procès d'eux mêmes vs John Thiel, No 10018, du dossier de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans et enregistré dans le Bureau des Transferts, dans le livre No 109, folio 628. Les améliorations sont connues comme le No 2220 rue Victoire (maintenant rue Decatur), et consistant en une bâtisse en briques à deux étages en mansarde.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre et payer pour l'acte de vente pardevant Chas Rosen notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

2 mars—2 9 16 23 30—avril—8

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par le présent, que le 12me jour de mars 1902, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Mme M. A. McLaughlin—No 66 333.

JUGEMENT.

Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée; présents: H. S. Suthon, Esq. avocat pour le pétitionnaire, et Robert O'Connor, Esq., curateur ad hoc de la défenderesse;

Après avoir entendu les plaidoiries et évidence, pour les raisons verbalement assignées par la Cour, la loi et l'évidence concernant le pétitionnaire pour le décret demandé, et la Cour considérant les rapports des experts médicaux, lesquels rapports sont enregistrés en cette affaire et faisant partie de l'évidence de cette affaire,

Il est ordonné, adjugé et décrété que Mme Mary Ann McLaughlin soit et est par le présent décrété être incapable de prendre soin de sa personne ou de ses propriétés et qu'elle soit et est par le présent déclarée être interdite, le coût de ces procédures devant être payé de la propriété de ladite interdite.

Jugement rendu en pleine Cour le 12 mars 1902.

Jugement lu et signé en pleine Cour, le 18 mars 1902.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai à ceci apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour de mars en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent deux

P. A. DuCoing, Député-Greffier

Zengel, Thomas & Suthon, avocats

20 mars—20 24 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par le présent que le 26me jour de février 1902, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:—Louis Armant Barton versus J. Ward Gurley avocat de District représentant l'Etat de la Louisiane—No 67,084, Division E—Honorable George H. Théard, juge.

Cette affaire ayant été appelée pour être plaidée ce jour, le 26 février 1902, E. S. Whitaker comparaissant pour le demandeur, et J. Ward Gurley comparaissant pour l'Etat de la Louisiane, défendeur, et après avoir considéré les plaidoiries et l'évidence en cette affaire.

Il est ordonné que la prière de la pétition en cette affaire soit accordée et que le pétitionnaire Louis Armant Barton soit permis de changer son nom à Louis Edwards, et il est de plus ordonné que son nom soit et est changé à Louis Edwards, et qu'il s'est conformé avec la loi requérant quinze jours de publication; et qu'il paye tous les frais incluant l'honoraire alloué par la loi à l'Avocat de District comparaissant pour le défendeur.

Nouvelle-Orléans, le 26 février 1902.

(Signé) GEO. H. THEARD Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-septième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur dix-neuf cent deux

L. V. GUNTHER, Député-Greffier.

15mars—15f

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 66,998, Division B — In re George Schwartz demandant un répit de 6, 12, 18 mois—Ordre de Cour.—Considérant la pétition ci dessus et le tableau dûment vérifié du passif et de l'actif enregistré dans cette affaire;

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers, comme requis par la loi, une réunion des créanciers dudit George Schwartz soit convoquée et tenue, d'après la loi pardevant Theodore Cotonio, notaire public, dans son bureau, en cette ville, commençant lundi, le 24me jour de mars A. D. 1902, à 11 heures A. M., dans le but de voter pour donner ou refuser l'application dudit George Schwartz pour un répit de six, douze et dix-huit mois de la date de ladite réunion

Il est en plus ordonné que Edgar M. Cahn, Esq., soit nommé avocat et curateur pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les propriétés dudit George Schwartz sont et soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1902.

(Signé) FRED. D. KING, Juge:

Pour copie conforme.

J. McCORMICK, Député-Greffier.

19 fév—19—mars 5 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortis, etc.

Mme J. W. Pugh vs Mme Eliza Lagrone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,170—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée et du consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 24 mars 1902, à 10:30 heures, A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot assorti de meubles de maison, installations, divers, etc., incluant fourneau à gaz, fourneau à gazoline, etc., d'après l'inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat pour la plaignante.

21 mars—21 au 24 inc.